

# Coordonnateur(trice) de parcours : co-construire des parcours autour de situations complexes

RÉF. : 7 162

La multiplicité des acteurs autour des personnes en situation de handicap et le caractère innovant des modalités d'accompagnement impliquent la co-construction et le respect de modalités de coopération, d'échange et de coordination entre les différents intervenants.

Le coordonnateur de parcours s'engage à mettre en place des procédures de coordination efficaces et mobilise les personnes, institutions, réseaux, dispositifs... en affirmant une co-responsabilité. Il concourt au développement du pouvoir d'agir de la personne handicapée, des familles, et soutient un dialogue constructif entre les personnes, leur entourage, les acteurs administratifs et les professionnels de l'accompagnement en inscrivant les personnes comme principaux acteurs de leur parcours. Il a une fonction de repère organisationnel et il met en pratique la responsabilité institutionnelle et professionnelle au sein du réseau, centralise et coordonne le parcours de la personne.

Autant d'incitations à mieux travailler ensemble, à renforcer la coopération entre secteurs social, sanitaire et médico-social, afin de favoriser la coordination et la cohérence des interventions, construire une culture commune, alimenter une expertise collective dans l'objectif de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

## OBJECTIFS

- Identifier les situations complexes.
- Appréhender l'évolution des politiques publiques et les dispositifs innovants afin de co-construire des parcours autour des situations dites complexes.
- Connaître et s'approprier le rôle de coordonnateur de parcours.

## CONTENU

### Comprendre le sens des politiques publiques et les enjeux de cette évolution

- Évolution du regard sur le handicap.
- Inclusion sociale et droit commun.
- Découverte du panorama médico-social.

### Coordination territoriale et nouveaux dispositifs

- Dispositif d'Accompagnement à la Coordination, plateforme, Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées, Équipe Relais Handicaps Rares...
- Identifier les ressources du territoire.
- Capitaliser l'expérience.

### Coordonner et co-construire des réponses de proximité

- Se recentrer et répondre aux besoins de la personne.
- Développer le pouvoir d'agir de la personne en co-construisant son projet avec l'ensemble des acteurs (personnes, familles, professionnels...).
- Approche systémique de la situation et définition de la demande de la personne.
- Importance du recueil d'information.

### Connaissances et compétences générales

- Acquérir des connaissances générales.
- Clarifier des composantes de l'environnement professionnel.
- Renforcer des savoir-faire.
- Développer des capacités de coopération et de co-responsabilité.
- Instaurer une relation de confiance et soutenir les personnes et leurs proches.

### MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

## DATES

### FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 27, 28, 29 novembre 2023 (21 heures)  
960 €

Paris • 25, 26, 27 novembre 2024 (21 heures)  
1 050 €

## INFOS PRATIQUES

### 12 PARTICIPANTS MAXIMUM

### PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels du secteur social et médico-social.

### PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

### INTERVENANTES EN CO-ANIMATION

- **Sandrine CARABEUX**, pilote de l'Équipe Relais Handicaps Rares Île-de-France.
- **Kathy WISLEZ**, chargée de mission à l'association Adèle de Glaubitz.

### UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : [formation@cesap.asso.fr](mailto:formation@cesap.asso.fr)

### ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).